

PROGRAMME DE FORMATION: Préparation à l'Habilitation Électrique NIVEAU BR

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
21H00	Dans vos locaux	de 01 à 12 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre électrique selon la norme NF C 18-510

Pré-requis:

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS

électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SÉPARATION, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les MATÉRIELS à partir de leurs symboles.

Public concerné:

- Personnel électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

Moyens pédagogiques:

- Support audiovisuel

Modalités Pédagogiques et techniques:

- Formation théorique et exercices pratiques
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

Moyens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

Contenu de la formation

TRONC COMMUN N°2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
 - o *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.*
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
 - o *Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.*
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
 - o *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.*
- Préciser les rôles de chacun.
 - o *Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPÉRATION à réaliser.*
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPÉRATION électrique.
 - o *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.*

- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTÉE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VÉRIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
 - Assurer la surveillance électrique de l'OPÉRATION.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module BR

- Citer les différentes INTERVENTIONS BT GÉNÉRALES et les INTERVENTIONS BT ÉLÉMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.
- Énoncer les fonctions des MATÉRIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE.
 - Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
 - Respecter les consignes données par le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE.
 - Rendre compte de son activité.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SÉCURITÉ, etc.).
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
 - Organiser, délimiter et signaler la ZONE DES INTERVENTIONS BT.
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.).
 - Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.
 - Réaliser les opérations de CONSIGNATION.
 - Identifier les ZONES D'ENVIRONNEMENT dans lesquelles il peut intervenir (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
 - Effectuer une opération de dépannage.
 - Effectuer une OPÉRATION de MESURAGE et ESSAI.
 - Réaliser les opérations de CONNEXION ET DE DÉCONNEXION en présence ou non de tension.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

Validation de la formation	Sanction de la formation
<p>-Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.</p> <p>-Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.</p> <p>Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.</p> <p>- Recyclage à 3 ans</p>	<p>- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur</p>